

Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Mushers du Québec

Date : 26 septembre 2009
Lieu : Restaurant Le Madrid, St-Léonard d'Aston
Heure : 15h00

Membres présents :

François Porcherel, Pascal Moreau, Jacques Breton, Vanie Jutras, Florian Liard, Dominic Côté, Marie-Eve Drouin, Annie Gilbert, Guy Girard, Jocelyn Jacob, Jacques Lévesque, Jean-Marc Dion, Carole Couture, Simon Jégou, Michel Dostie, Gilles Sagot.

Membres du CA présents :

Claude Lemire, Marc de Repentigny, Amélie Hardy, Belinda Reymond.

1. Ouverture de la réunion : mot du Président

La réunion s'ouvre à 15h00. Claude Lemire annonce sa présidence par intérim suite à la démission de Gilles Sagot. Il fait part de sa déception quand au petit nombre de membres présents à cette assemblée générale qui pourtant à un sujet principal très important : la nouvelle réglementation de la MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec).

2. Adoption de l'ordre du jour

Claude Lemire nous fait la lecture de l'ordre du jour.
Adoption proposée par Michel Roy, secondé par Gilles Sagot.

3. Approbation du procès verbal de la dernière assemblée générale

Claude Lemire nous fait la lecture du procès verbal de la dernière AGA.
Approuvé par Simon Jégou, secondé par Guy Girard.

4. Approbation des états financiers

Claude Lemire nous fait la lecture des états financiers de l'année dernière.
Approuvé par Jacques Lévesque, secondé par Carole Couture.

5. Approbation des actions du conseil de direction

Claude Lemire fait la lecture des comptes de dépenses des membres de la direction.

Approuvé par Annie Gilbert, secondé par François Porcherel.

Il en profite pour demander aux membres présents de faire un tour de table et que chacun se présente.

6. Dossier sur l'éventuelle réglementation du MAPAQ concernant le bien-être animal et ses répercussions potentielles sur nos activités

Tout d'abord nous remettons à chaque membre présent une copie des réflexions de l'AMQ envoyée au député Kelley concernant ce projet afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Marc de Repentigny nous présente ce dossier sur lequel il a beaucoup travaillé malgré son dossier en cours qu'est La Formation.

Pour régler le problème des usines à chiots, il y a eu une promesse du gouvernement libéral durant la campagne électorale, le gouvernement libéral a décidé de mettre sur pied un groupe de travail sur le bien-être animal suite aux horreurs concernant les usines à chiots.

La MAPAQ a approché notre association afin de mettre sur pied cette nouvelle réglementation en collaboration avec les différentes SPCA (qui composaient le 85% de ce comité), l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, Anima Québec, l'Association des techniciens en santé animale, l'Union des municipalités, le Regroupement des éleveurs canins. Il y a eu 4 réunions de programmées et Marc de Repentigny nous a représenté durant toutes ces réunions. C'est le député Kelley qui a été chargé de consulter tous ces différents organismes afin de mettre en place cette nouvelle réglementation. Marc de Repentigny a essayé de leur faire comprendre la différence entre les chiens de monsieur tout le monde, les usines à chiots et le monde du mushing, entre autres que si nos chiens de traîneau étaient mal traités, on n'irait nulle part avec eux !! Dans cette nouvelle réglementation il est surtout question d'argent qui reviendrait aux différentes SPCA, les vétérinaires et les municipalités : ils voudraient que chaque animal soit enregistré c'est-à-dire un permis par chien sur le plan provincial, pucé afin d'assurer une traçabilité de l'animal, et suivi par un vétérinaire (carnet à l'appui),

que toutes les femelles soient stérilisées et bien plus encore ! Et bien sûr il y aurait des inspecteurs pour faire tous les contrôles nécessaires.

Une dernière réunion devait avoir lieu en juin mais nous n'avons plus eu de nouvelles de leur part, cela doit être à cause du changement de ministre à la MAPAQ et que pour l'instant ce dossier est en stand-by, mais attention car il risque fort de revenir de l'avant et là les choses vont aller plus vite !

Claude Lemire souligne que c'est peut-être Anima Québec qui va nous sauver de cette réglementation puisque ils ont enfin compris la différence entre les chiens de traîneau et les autres, donc pour l'instant on peut juste attendre mais il faut quand même être prêts!

Guy Girard dit qu'en attendant nous devons tous faire un effort afin d'améliorer notre image de musher envers monsieur et madame tout le monde, par exemple lors de compétitions car il y a beaucoup de public présents.

7. Elections

Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élections

Belinda Reymond propose Claude Lemire comme président d'élections.

Claude Lemire propose Amélie Hardy comme secrétaire d'élections.

Élection des sièges 2-4-6 pour deux ans et des sièges 1-3 pour une année. Lors des élections, on demande si les candidats acceptent à partir du dernier en nomination.

Siège #1

Gilles Sagot propose Marc de Repentigny, secondé par Belinda Reymond

Guy Girard propose Jocelyn Jacob, secondé par Gilles Sagot

Jocelyn Jacob propose Guy Girard, secondé par Michel Dostie

Tout le monde refuse sauf **Guy Girard** qui accepte.

Siège #2

Michel Roy propose Marc de Repentigny, secondé par Annie Gilbert

Pascal Moreau propose Michel Dostie, secondé par Jocelyn Jacob

Belinda propose Simon Jégou, secondé par Jacques Lévesque

Tout le monde refuse sauf **Simon Jégou** qui accepte.

Siège #3

Marc de Repentigny propose François Porcherel, secondé par Belinda Reymond

Guy Girard propose Jocelyn Jacob, secondé par Michel Dostie

François Porcherel refuse, **Jocelyn Jacob** accepte

Siège #4

Marc de Repentigny propose François Porcherel, secondé par Dominic Côté

François Porcherel propose Belinda Reymond, secondé par Pascal Moreau

Guy Girard propose Marc de Repentigny, secondé par Annie Gilbert

Tout le monde refuse sauf **Belinda Reymond**

Siège #6

Annie Gilbert propose Marc de Repentigny, secondé par Simon Jégou

Belinda Reymond propose Jacques Lévesque, secondé par Dominic Côté

Michel Roy propose Annie Gilbert, secondé par Belinda Reymond

Guy Girard propose Michel Roy, secondé par Jocelyn Jacob

Tout le monde refuse, nous retournons en élection pour ce poste

Marc de Repentigny propose Carole Couture, secondé par François Porcherel

Annie Gilbert propose Gilles Sagot, secondé par Michel Roy

Jacques Lévesque propose Jean-Marc Dion, secondé par Guy Girard

Belinda Reymond propose Jacques Breton, secondé par Pascal Moreau

Simon Jégou propose Marc de Repentigny, secondé par Guy Girard

Tout le monde refuse sauf **Carole Couture**

8. Varia

Cotisations : faut-il augmenter le prix ?

Guy Girard pense qu'il faut laisser la cotisation à 10\$ et 5\$ par membre additionnel (familial), Annie Gilbert le pense aussi.

Michel Dostie pense que ce n'est pas viable et qu'on pourrait faire une meilleure communication et publicité de notre association avec plus d'argent.

Annie Gilbert propose de laisser la cotisation au même prix, secondé par Guy Girard.

Dominic Côté demande que chaque club envoie une liste à jour de leurs membres afin que tout soit clair dans les cotisations.

Amélie Hardy demande aux membres s'ils pensent que c'est mieux la réunion annuelle à l'automne, la réponse est positive dans toute la salle, sauf que pour l'année prochaine il faudrait penser à la chasse, donc la faire vers le 10 septembre. Proposé par Annie Gilbert, secondé par Dominic Côté.

Marc de Repentigny nous reparle de son dossier Formation et se demande si il s'y est bien pris ? Il nous souligne l'importance de ce dossier et que ce serait bien qu'un autre membre du CA le reprenne, il a donné beaucoup de son temps et d'efforts pour le mettre sur pied.

Michel Dostie parle d'organiser un évènement lors de la prochaine AGA afin de motiver plus de membres à y participer, Claude Lemire souligne que c'est toujours des bonnes idées mais qu'il n'y a finalement jamais assez de bénévoles qui ont du temps pour s'en occuper !

9. Levée de l'assemblée

Dominic Côté propose la levée de l'assemblée générale à 17h30, accepté à l'unanimité.